



Commission Intercommunale pour l'Accessibilité

→ Rapport d'activité 2023

Rédigé en français simplifié

SOMMAIRE

5	Présentation
6	La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA)
8	Le calendrier des rencontres de la CIA en 2023
10	Représentation moyenne en CIA en 2023
10	La composition de la CIA au 31 décembre 2023
12	Les actions de la MEL en faveur de l'accessibilité
14	Une politique inclusive
14	LM'AcT, le document guide pour l'accessibilité du territoire
14	Participation de la MEL au GT-RAVI
15	Réseau des référents communaux en charge de l'accessibilité PMR et du handicap
16	L'Agenda d'Accessibilité Programmée du patrimoine métropolitain
17	Politique interne de ressources humaines
20	Le dispositif ACCEO
21	Sensibilisation(s) à l'accessibilité
21	Sensibilisation des élus métropolitains à l'accessibilité
22	Habitat
25	Logement social
26	Sport
28	Soutien aux clubs sportifs
30	Transports et Mobilités
32	Challenge « Mai à vélo »
33	Le service Handipole
34	Espace public
38	Culture et nature
40	Les actions culturelles du LaM
42	Musée de la Bataille de Fromelles
43	Jardin Mosaïc



Photo d'une séance Plénière

PRÉSENTATION

La Métropole Européenne de Lille (MEL) est composée de 95 communes. La MEL compte près d'1,2 million d'habitants.

La MEL est la métropole la plus agricole de France. Elle est composée de communes de tailles très différentes.

Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq rassemblent 40 % de la population. Les actions et les projets sont présentés et votés par le Conseil Métropolitain.

Le Conseil Métropolitain est présidé par Damien Castelain depuis 2014.

Dans le Conseil Métropolitain, il y a 188 élus représentant les 95 communes.

Ce rapport d'activité de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité est présenté au Conseil Métropolitain le 28 juin 2024 (délibération n°24-C-0157).

Le rapport présente ce qui a été mis en place au sein de la Métropole Européenne de Lille pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) en 2023.

Pour la deuxième fois, le rapport est rédigé dans un français simplifié. Cette solution permet de rendre le rapport plus accessible à tous.

La MEL intervient notamment dans les domaines suivants :

- transports collectifs urbains (exemples : le bus, le métro, le tramway) ;
- voirie et signalisation (exemples : les passages piétons, les routes) ;
- parcs de stationnement (exemple : les parkings dans les rues) ;
- urbanisme (exemple : aménagement de la ville) ;
- eau et assainissement (exemple : l'eau que l'on boit) ;
- déchets (exemple : les poubelles) ;
- développement économique (exemple : les zones d'activités) ;
- équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire (exemple : le stade) ;
- patrimoine naturel et paysager (exemple : le parc des Près du Hem) ;
- habitat (exemple : adaptation du logement).

**La Commission
Intercommunale
pour l'Accessibilité (CIA)**

La CIA est un lieu de concertation entre la MEL, les associations du monde du handicap et les usagers. Cela veut dire que la MEL écoute leur avis.

La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité identifie les pistes d'amélioration pour rendre la MEL accessible à tous.

Monsieur Sébastien Leprêtre, Vice-président aux transports et à la mobilité, est le Président de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité.

La liste des membres de la CIA a été définie par son Président (Arrêtés n°21A144 du 07/06/2021 et n°21A0336 du 28/09/2021).

La Direction de la Mobilité de la MEL anime la CIA. Elle fait le lien entre les différentes politiques métropolitaines avec l'ensemble des partenaires.

→ CALENDRIER DES RENCONTRES DE LA CIA EN 2023



Les sujets traités en séance plénière

- Documentation et courrier en FALC (facile à lire et à comprendre) ;
- Bilan sur l'accessibilité de la Coupe du Monde de Rugby sur la MEL ;
- Bilan du service Handipole ;
- Point d'étape de l'Agenda d'Accessibilité Programmée du patrimoine de la métropole.

Sujet traité en réunion technique

- Aménagement intérieur des futures rames de tramway.

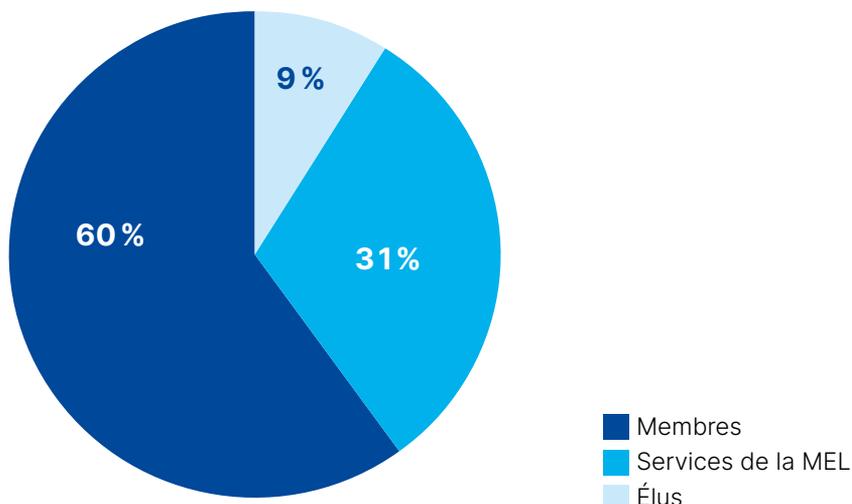
Les sujets traités en groupe de travail

- Schéma Directeur des Infrastructures de Transports : expérimentation sur les futures stations ;
- Déploiement des points d'apport volontaire de déchets ;
- Présentation de la 10^e session du challenge « Mai à Vélo » ;
- Requalification de l'Avenue Gustave Delory à Roubaix ;
- Requalification de la rue Solférino et des places Lebon et Jeanne d'Arc à Lille ;
- Projet d'aménagement du pôle d'échanges multimodal de Fort-de-Mons ;
- La mobilité des séniors ;
- Accessibilité des aménagements en zones apaisées (zones 30, zones de rencontre, aires piétonnes) ;
- Présentation du bilan du service Handipole pour l'année 2021.



Photo de la visite de la CIA sur une station expérimentale du SDIT à Loos

→ REPRÉSENTATION MOYENNE EN CIA EN 2023



→ COMPOSITION DE LA CIA AU 31 DÉCEMBRE 2023

Élus

Sébastien Leprêtre
Vice-président délégué
aux transports et à la mobilité

Dominique Gantiez
Conseillère métropolitaine

Maryse Moreau
Conseillère métropolitaine

Christian Lewille
Conseiller métropolitain

David Heiremans
Conseiller métropolitain

Frédéric Cauderlier
Conseiller métropolitain

Carole Casier
Conseillère métropolitaine

Sylviane Delacroix
Conseillère métropolitaine

Ali Douffi
Conseiller métropolitain

Franck Talpaert
Conseiller métropolitain

Barbara Coëvoët
Conseillère métropolitaine

→ COMPOSITION DE LA CIA AU 31 DÉCEMBRE 2023

Associations

APF France Handicap

Association d'action sociale et médico-sociale des Hauts-de-France (ASRL)

Association Surdi 59

Association de Défense et de Soutien des Droits des Sourds (DSDS)

Association de gestion et d'intermédiation locative spécifique pour personnes cérébrolésées LOGER'EVEIL

Association des Papillons Blancs de Lille

Association des Papillons Blancs Roubaix-Tourcoing

Association Valentin Haüy (malvoyants et non-voyants)

Association Voir Ensemble

UNADEV (Union nationale des aveugles et déficients visuels)

Usagers et experts

Association CFDT retraités Métropole Lilloise

Association Droit Au Vélo (ADAV)

Association L d'illusion

Association L'Espoir

Association pour le Développement et l'Éducation Permanente

Centre ressources autisme Nord-Pas-de-Calais

Comité Départemental Handisport Nord

ECGA Centre Paul Corteville

Groupement de coopération médico-social POLYCAP (GCMS) - GAPAS

Handifac

Les Auxiliaires des Aveugles 59

Récréations Urbaines

Union départementale Consommation, Logement et cadre de vie

Union des voyageurs du Nord

Partenaires

CCI Grand Lille

Conseil Régional Hauts-de-France

Délégation Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

Conseil Départemental du Nord

Les actions de la MEL en faveur de l'accessibilité

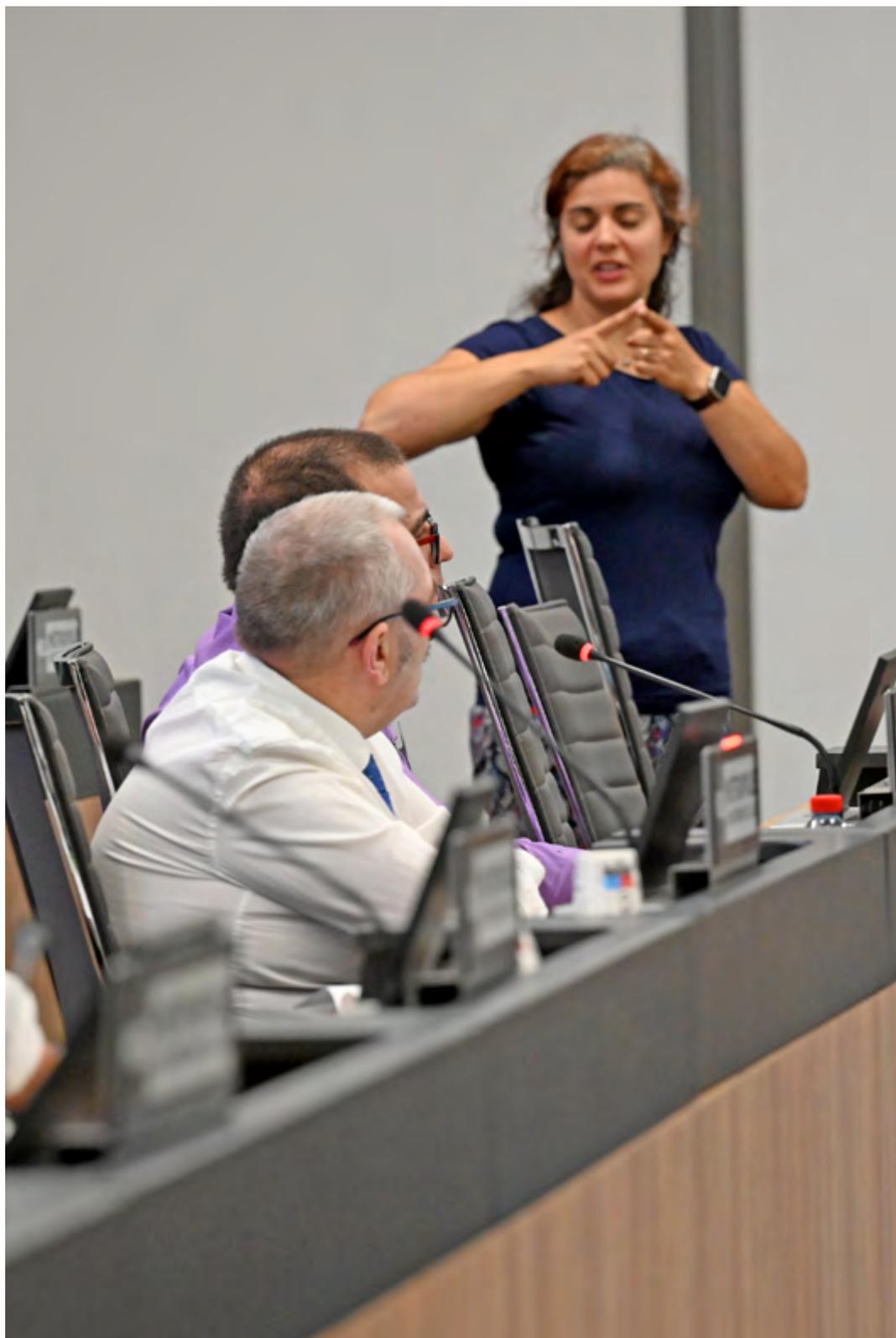


Photo de la séance de sensibilisation sur le FALC avec interprète langage des signes, en juin 2023

→ UNE POLITIQUE INCLUSIVE

LM'AcT, le document guide pour l'accessibilité du territoire

Le Conseil Métropolitain vote le plan Lille Métropole Accessible à Tous (LM'AcT) le 13 décembre 2013.

Le plan LM'AcT précise la politique d'accessibilité de la Métropole Européenne de Lille.

Il définit des actions en faveur de l'inclusion et de la conception universelle.

Participation de la MEL au GT-RAVI

Depuis plusieurs années, la Métropole Européenne de Lille (MEL) participe au réseau GT-RAVI.

GT-RAVI veut dire « groupe de travail du réseau des référents accessibilité des villes inclusives ».

Il s'agit d'un réseau national qui permet d'informer et d'échanger sur les bonnes actions en faveur de l'accessibilité.

Chaque année, le réseau se réunit pour travailler sur des sujets précis.

En 2022, la MEL a animé un atelier sur

« L'accessibilité comme levier pour construire une politique publique en faveur des seniors ».

Tous les documents produits dans cet atelier peuvent être consultés sur le site internet du CEREMA¹.

¹Le CEREMA est le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/restitution-10e-session-ateliers-du-reseau-referents>

Réseau des référents communaux en charge de l'accessibilité PMR et du handicap

Le réseau des référents communaux en charge de l'accessibilité PMR et du handicap a été créé en 2012.

Il est composé d'élus et d'agents des communes.

Le réseau permet de partager des expériences et des bonnes actions.

Le réseau a pour objectif de faire avancer l'inclusion des personnes en situation de handicap sur le territoire.

Le réseau est animé par la Métropole Européenne de Lille.

Le réseau s'est réuni deux fois en 2023, le 14 avril à Saint-André-Lez-Lille et le 21 novembre à Lomme.

Les sujets suivants ont été abordés :

- le plan tactile testé par la commune de Villeneuve d'Ascq ;
- le rôle et les obligations des Commissions Communales pour l'Accessibilité ;
- un point sur les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) et le Fond Territorial pour l'Accessibilité ;
- la présentation du portail des territoires : un outil de partage d'informations.

L'Agenda d'Accessibilité Programmée du Patrimoine métropolitain

Pour rendre son patrimoine bâti accessible à tous, la MEL suit un programme qui s'appelle l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Ce programme permet de prévoir les travaux pour améliorer l'accessibilité des bâtiments appartenant à la MEL.

L'Ad'AP est mis en place depuis le 26 septembre 2015.

Il prévoit des travaux jusque fin 2024.

En 2023, un bilan est réalisé et présenté à la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité.

CHIFFRES CLÉS

- **70%**

des sites prévus dans l'Ad'AP de la métropole ont été aménagés, fin 2023.

- **25 lieux**

sont en cours d'aménagement pour améliorer leur accessibilité.

Politique interne de ressources humaines

2023 : deuxième année de la 4^e convention signée avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP).

LE FIPHFP est un organisme qui aide les employeurs publics comme la MEL à engager des actions en faveur de l'inclusion des travailleurs en situation de handicap.

Grâce à cette convention, des actions sont menées pour recruter, accompagner et former des personnes en situation de handicap.

Des actions de sensibilisation au handicap seront également menées pour les agents de la MEL.

Un budget de plus d'1,5 million d'Euros servira à la mise en place de ces actions.

Le FIPHFP aide la MEL à hauteur de 543 000 Euros.

Du 20 au 24 novembre 2023, la MEL a participé à la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH).

La SEEPH mobilise chaque année de nombreuses associations, entreprises et institutions. La SEEPH a pour objectif de faire évoluer la perception du handicap en entreprise et dans la société.

CHIFFRES CLÉS

8,46 %

le taux d'emploi de personnes en situation de handicap à la MEL au 31/12/2023 (DOETH¹ 2024).

229

le nombre d'agents en situation de handicap travaillant à la MEL au 31/12/2023 (DOETH¹ 2024).

¹DOETH = Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés

Le Centre Médico-Social (CMS) et la mission handicap de la MEL ont mené plusieurs actions et notamment :

→ **Conférence sur le handicap invisible en entreprise**, le 22 novembre 2023 animée par Thomas DIAS, psychologue du travail.

→ **Participation à l'édition DUODAY 2023**, le 23 novembre 2023.

Quatre duos composés d'un professionnel volontaire et d'une personne en situation de handicap ont été formés à l'occasion du DUODAY.

- Au programme de cette journée : découverte du métier et immersion en entreprise.
- L'objectif visé : faire évoluer le regard porté sur le handicap.

→ **Participation au salon Handicafé de la ville de Lille.**

Tenue d'un stand « la MEL recrute » : rencontre de candidats, présentation des postes à pourvoir à la MEL.

→ **Participation à l'exposition éphémère** « Des artistes autistes vous font sortir du cadre » au Palais des Beaux-Arts de Lille.

Rencontre de trois artistes présentant un trouble du spectre autistique.

→ **Notre Télé¹ !**

Réalisation et communication interne d'un film de 3 minutes sur le handicap invisible.

Au travers de quelques saynètes, diverses situations de handicap invisible ont été illustrées : le handicap cognitif (troubles DYS), les maladies invalidantes, le handicap auditif, etc.

→ **Nos Podcasts !**

Thème de la reconversion professionnelle.

Témoignage d'un agent MEL, inapte à son poste, et du service RH qui a accompagné son maintien dans l'emploi.

L'agent travaillait à la voirie. Suite à un accident de travail, le médecin a déclaré l'agent inapte.

Après évaluation des compétences et construction d'un projet de reconversion viable, en lien avec les RH, l'agent a bénéficié d'une immersion de trois mois au sein du service parc automobile.

L'ensemble des parties étant satisfait, l'agent a pu intégrer le service sur un emploi pérenne, et a pu suivre les formations nécessaires pour être autonome sur le poste.

¹Chaîne d'information interne à la MEL



Photo d'un des duos composés pour le DUODAY 2023

Le dispositif ACCEO

La Métropole Européenne de Lille s'est équipée du dispositif ACCEO. ACCEO est une solution numérique pour les personnes sourdes, malentendantes et aphasiques.

ACCEO permet un accès simple et gratuit aux différents services téléphoniques de la MEL.

Depuis 2021, la MEL propose un service unique pris en charge pour l'ensemble des communes du territoire, leurs CCAS et les structures satellites de la MEL (Ilevia, Ileo, les crématoriums, le Stadium, les déchetteries...).

L'objectif est d'offrir un seul service pour les usagers.

Le service est gratuit pour l'utilisateur.

L'utilisateur doit télécharger une application.

L'utilisateur a ensuite accès à trois modes de communication en temps réel :

- **la Transcription Instantanée de la Parole (TIP) :**
les usagers parlent directement à leur interlocuteur. En retour, les propos de celui-ci sont retranscrits instantanément sur l'écran par un opérateur Acceo ;
- **la Visio-Interprétation Langue des Signes Française (LSF) :**
l'opérateur traduit oralement en temps réel ce que l'utilisateur signe et en retour, signe les propos de l'interlocuteur ;
- **le Visio-codage Langue française Parlée Complétée (LPC) :** les usagers parlent directement à leur interlocuteur. En retour, les propos de celui-ci sont codés instantanément sur l'écran de l'utilisateur par un opérateur Acceo.

Le service est disponible du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30.

Sensibilisation(s) à l'accessibilité

Une demi-journée de sensibilisation à l'accessibilité numérique a eu lieu le 27 juin 2023. Le sujet est le Facile à lire et à comprendre : le FALC.

Le FALC permet de rendre accessible l'information à toutes les personnes qui ont des difficultés de compréhension.

Différents acteurs du territoire étaient présents : communes, services de la MEL, associations du monde du handicap, la Région Hauts-de-France...

Une centaine de personnes a participé à cet évènement.

Deux idées principales sont à retenir. Le FALC doit rendre les personnes plus autonomes dans leurs démarches. Il doit aussi garantir leur participation à la vie sociale.

Cinq stands avec des associations et structures du territoire ont permis de partager leurs bonnes pratiques et leurs initiatives :

- MEL et ville de Lambersart ;
- Lille3000 ;
- Papillons Blancs du Nord et Papillons Blancs de Lille ;
- AGAP formation ;
- Écrire et Raconter.

Sensibilisation des élus métropolitains à l'accessibilité

Trois sessions de sensibilisation pour les élus sur l'accessibilité ont eu lieu en 2023. Cette sensibilisation permet de comprendre que l'accessibilité sert à tous. L'accessibilité doit être pensée dès le début d'un projet.

26 personnes ont participé.

CHIFFRES CLÉS

57

le nombre de communes équipées du service ACCEO fin 2023.

166

le nombre d'heures de communication via ACCEO sur l'ensemble du territoire depuis 2021.

2 000

le nombre d'appels passés via ACCEO sur l'ensemble du territoire depuis 2021.

Habitat



Photo de résidente dans un logement adapté au « bien vieillir » OCTAVE

**Depuis 2009, la Métropole mène une politique de solidarité en direction des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
Le Plan Local de l'Habitat (PLH), voté en 2022, s'applique jusqu'en 2028.**

Le PLH a pour objectif :

- de renforcer l'adaptation des logements ;**
- de soutenir le développement d'offres d'habitat partagé, accompagné, intergénérationnel ;**
- de tester de nouvelles formes d'habitat.**

La MEL travaille en faveur de l'accès et du maintien durable dans leurs logements, des aînés et des personnes en situation de handicap.

→ LOGEMENT SOCIAL

En 2023, la MEL a relancé son programme de construction d'habitats OCTAVE, qui a pour objectif de préserver l'autonomie des locataires âgés :

- en proposant des logements adaptés au « bien vieillir » ;
- en proposant un service d'accompagnateurs à domicile ;
- en recherchant des interactions au niveau local avec les aides et services dédiées aux personnes âgées.

Le but est bien de favoriser l'autonomie des personnes et de lutter contre l'isolement.

La MEL a décidé de construire de nouveaux bâtiments OCTAVE à Tressin et Seclin.

La MEL soutient aussi les associations gestionnaires d'habitat inclusif pour s'équiper en mobilier et en électroménager adapté aux personnes en situation de handicap.

Sport



Photo d'un match de basket en fauteuils par le LUC Lille Handibasket

→ SOUTIEN AUX CLUBS SPORTIFS

La Métropole Européenne de Lille est compétente en matière de sport. La MEL souhaite développer la pratique sportive pour tous et à tous les niveaux.

Elle valorise les clubs et événements inclusifs.

La MEL gère certains équipements sportifs.

La MEL soutient 17 clubs de haut niveau comme le LOSC ou l'Entente Sportive Basket de Villeneuve d'Ascq – Lille Métropole (ESBMVA – LM).

La MEL accompagne également une centaine d'événements régionaux, métropolitains et de proximité par an.

Elle accueille des grands rendez-vous sportifs internationaux comme la Coupe du Monde de Rugby en septembre 2023. À cette occasion, l'ensemble des bénévoles qui ont guidé et accompagné les supporters ont été sensibilisés à bien accueillir les personnes en situation de handicap.

Pour la saison 2022/2023, la MEL a soutenu financièrement le Lille Université Club HandiBasket Lille Métropole pour sa compétition au championnat de N1A :

- LUC Handibasket subvention 2022-2023 : 40 000 € ;
- LUC Handibasket – Eurocup : 20 000 €.

CHIFFRES CLÉS

60 000 €

montant de la subvention annuelle pour le soutien au LUC HandiBasket Lille Métropole.

5 500 €

montant des subventions pour le soutien des événements organisés par le mouvement associatif en direction du handisport et du sport adapté.

En 2023, les manifestations sportives suivantes ont reçu une subvention de la MEL :

- Le tennis Club de Ronchin a reçu 2 000 € pour l'organisation du Championnat National de tennis fauteuil ;
- Le comité départemental Nord de Tennis a reçu 1 500 € pour l'organisation de l'Open International U18 de tennis fauteuil ;
- Linselles Tennis a reçu 1 000 € pour l'organisation de son tournoi de paratennis adapté en 2023 ;
- Le Badminton Club Quesnoy-sur-Deûle a reçu 1 000 € pour l'organisation de la grande fête éco-citoyenne du badminton entre Deûle et Lys.



Affiche de promotion du tournoi national de tennis adapté de Linselles, septembre 2023

Transports et mobilité



Photo d'un tramway Ilèvia

→ CHALLENGE «MAI À VÉLO»

Depuis 2022, la MEL participe au challenge national « Mai à vélo ».

L'objectif est de parcourir un maximum de kilomètres à vélo pour des trajets du quotidien (course, balade, travail...) et sportifs. Le challenge a lieu sur tout le mois de mai.

Quatre catégories d'équipes sont en compétition :

- entreprises ;
- associations ou autres ;
- écoles (du primaire à l'université) ;
- institutions publiques.

Le nombre de participants au challenge augmente d'année en année.

En 2023, l'équipe des Papillons Blancs de Lille-Roubaix-Tourcoing est arrivée 1^{er} de la catégorie association.

Les 163 personnes de l'équipe ont parcouru 43 925 kilomètres sur le mois de mai 2023.

CHIFFRES CLÉS

333

le nombre d'équipes inscrites au challenge en 2023.

6 612

le nombre de participants actifs du challenge en 2023.

929 460

le nombre de kilomètres parcourus pendant le challenge 2023.

→ LE SERVICE HANDIPOLE

Handipole est le service de transport adapté aux Personnes à Mobilité Réduite du réseau Ilevia.

Handipole est accessible aux personnes possédant une carte mobilité inclusive ou d'invalidité d'au moins 80 %.

En 2023, 138 087 trajets ont été réalisés.

37 % des trajets réalisés ont pour motif le travail.

Les demandes d'inscription au service sont étudiées par une commission d'accès.

Cette commission se réunit tous les mois.

En 2023, 363 demandes ont été étudiées en commission.

Aucune demande n'a été refusée.

En juin 2023, une enquête téléphonique est faite auprès de 600 clients.

Cette enquête permet de savoir si le service est de bonne qualité et d'entendre les avis des usagers.

L'enquête montre que les clients sont globalement satisfaits du service.

L'enquête montre cependant une faible satisfaction par rapport aux horaires de prise en charge.

CHIFFRES CLÉS

2 362

le nombre de personnes inscrites au service.

1 273

le nombre de personnes qui ont utilisé le service au moins une fois en 2023.

3,10 €

le prix d'un trajet depuis août 2023.

→ L'ESPACE PUBLIC

Implantation de bornes de déchets dans l'espace public

Sur la métropole, toutes les communes n'ont pas les mêmes consignes pour trier et jeter les déchets. Pour que tout le monde ait les mêmes règles et pour améliorer le tri de nos déchets, les élus de la MEL ont voté en 2021 un document qui explique les objectifs à atteindre : le Schéma Directeur des Déchets Ménagers et Assimilés.

Les principaux objectifs sont :

- Jeter moins ;
- Trier plus et mieux ;
- Améliorer le service à l'usager dans un espace public de qualité ;
- Moderniser les usines où l'on traite les déchets.

Pour y arriver, une des actions essentielles est de sortir les déchets en verre de la poubelle pour mieux les trier et les recycler. La solution proposée est de ne plus jeter le verre dans les poubelles et de le déposer dans des points d'apports volontaires (PAV). Ce sont des bornes que l'on installe dans l'espace public (rue, place, parking) et dans lesquelles les habitants vont pouvoir déposer leurs déchets en verre. D'ici 2026, toutes les communes de la MEL auront des PAV pour le verre.

Pour assurer l'accessibilité de ce nouveau dispositif, un travail a été mené avec la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité.

Le matériel utilisé pour les nouveaux PAV :

- à un orifice à une hauteur adaptée aux personnes à mobilité réduite ;
- à un contraste entre le haut et le bas pour l'identifier ;
- est installé près d'un cheminement accessible ;
- est présent à 5 minutes à pied de chaque usager.

Pour expliquer les nouvelles consignes de tri, des professionnels vont chez les métropolitains afin de répondre à leurs questions, distribuer de la documentation et partager des vidéos pour expliquer « simplement » ce geste de tri avec un sous titrage.



Photo d'une borne de point d'apport volontaire pour le verre, installée dans l'espace public



Photo d'un passage pour piétons avec feu tricolore et bande podotactile

Carrefours à feux et vocalisation

Afin de faciliter le parcours des personnes non-voyantes, de les orienter et de les guider lors de la traversée de carrefours gérés par des feux de signalisation, la MEL a équipé la quasi-totalité de ces 920 carrefours à feux de dispositif sonore.

Ce dispositif permet d'indiquer que le feu du passage piéton est rouge (annonce « rouge piéton ») ou vert (ritournelle sonne) depuis plus de 10 ans.

Pour aider les personnes mal et non-voyantes à mieux s'orienter et se repérer dans l'espace, la vocalisation des carrefours à feux a débuté fin 2023. Cela permet d'indiquer le nom de la rue traversée lorsque le feu piéton est rouge. Cette nouvelle fonction sera mise en place petit à petit sur le territoire.

Les messages sonores des carrefours à feux sont déclenchés en présence d'une personne qui détient une télécommande.

Les télécommandes sont distribuées gratuitement aux usagers en situation de handicap visuel par les mairies. Les communes les commandent auprès de la MEL.

Culture et nature



Photo d'une exposition tactile organisée au LaM

→ LES ACTIONS CULTURELLES DU LAM

Le LaM Lille Métropole - Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut est situé à Villeneuve d'Ascq.

Il est ouvert depuis 1983.

Le musée rassemble plus de 8 000 œuvres et trois collections (art moderne, art contemporain, art brut).

Le LaM a pour objectif d'offrir à tous les publics le même accès à l'art et à la culture.

Le musée conçoit et coordonne des offres adaptées à chaque type de public depuis 2000. Exemples : ateliers d'expression plastiques, mini-conférences, journée d'études, visites guidées, formation des professionnels, rencontres avec les artistes...

Le LaM propose aux visiteurs sourds et malentendants :

- accueil et accompagnement en LSF ;
- traduction en LSF des visites guidées sur demande et réservation ;
- ateliers en LSF parents/enfants ;
- boucle magnétique à l'accueil.

Le LaM propose différentes activités pour appréhender le musée « au bout des doigts ». Elles sont menées par des animateurs formés au handicap visuel.

- visites tactiles ;
- reproduction en relief de tableaux et de sculptures de la collection et des expositions temporaires ;
- accompagnement par la parole de toutes les activités, par des médiateurs formés ;
- un plan tactile du musée est également disponible à l'entrée du musée. Ce plan est aussi utile pour les enfants ou les personnes porteuses d'un handicap mental ;
- les chiens-guides d'accompagnement sont autorisés au musée.



Pour les personnes à mobilité réduite :

- 95 % des espaces du musée sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- des fauteuils roulants sont disponibles à l'accueil du musée ainsi que des tabourets pliables.

Le LaM accompagne les aînés dans leur déplacement au sein du musée. Il développe également des pratiques artistiques adaptées.

Les visiteurs immobiles peuvent accéder à des outils de médiation pour découvrir la collection (mini-conférences et mini-ateliers hors-les-murs).

Des ateliers grands-parents/petits-enfants sont proposés.

En 2023, de nombreuses expositions ont été organisées au LaM dont :

- Anselm Kiefer. La photographie au commencement ;
- Isamu Noguchi. Retrospective.

La mallette pédagogique

Depuis 2010, les professionnels du handicap des établissements spécialisés peuvent accéder librement au musée avec des patients et des résidents.

En 2020, le LaM a développé un outil adapté à différents handicaps (visuel, intellectuel, autisme, etc.) : la mallette pédagogique. Elle permet de faire découvrir les œuvres de la collection de manière ludique et éducative.

La mallette se compose de deux tablettes numériques. Elles s'adaptent à la situation de chacun.

13 parcours sont répartis en 4 thématiques (tactile, peinture, sculpture ou architecture). Des objets ludiques manipulables viennent compléter la mallette pédagogique.

CHIFFRES CLÉS

7 680

personnes en situation de handicap ont été accueillies au LaM en 2023.

9 534

personnes ont pu assister aux ateliers menés par le LaM hors les murs (hôpitaux, EHPAD, centres pénitentiaires...) en 2023.

→ MUSÉE DE LA BATAILLE DE FROMELLES

Le musée actuel de la Bataille de Fromelles a ouvert en 2014.

Il abrite une importante collection d'objets et de documents retraçant l'histoire de la Bataille de Fromelles.

Le musée s'est fixé pour objectif d'être accessible au plus grand nombre.

En 2023, le musée a déployé de nombreux dispositifs en faveur des Personnes en situation de handicap et des Personnes à Mobilité Réduite :

- lancement de visites guidées avec un interprète LSF. Deux visites ont eu lieu à l'occasion des Journées Européennes de l'Archéologie. Sept autres visites ont eu lieu à l'occasion des commémorations du 11 novembre ;
- association « Défense et Soutien des Droits des Sourds » a fait un état des lieux du musée pour l'accessibilité aux personnes sourdes et malentendantes ;
- commande de 5 tablettes avec le contenu des expositions temporaires ;
- travail sur une application QR Code pour l'accessibilité du contenu des sites autour du musée. Le FALC, le LSF et l'audiodescription seront inclus.



Photo d'une visite du musée de la Bataille de Fromelles avec un interprète en Langue des Signes Française

→ JARDIN MOSAÏC

Le Jardin Mosaïc a ouvert en 1994 et est appelé le « jardin des cultures ».

Il est situé à Houplin-Ancoisne.

Il est labellisé « Jardin remarquable » par le Ministère de la Culture et possède la marque « Qualité Tourisme ».

En 2023, un nouveau jardin a ouvert, appelé « Garten Treff ». C'est un jardin sur le thème des pays d'Europe où l'on parle allemand. Il a été imaginé par la paysagiste Maylis Bataille. Le jardin a été imaginé dès le début pour être confortable pour les personnes en situation de handicap.

Autre nouveauté de 2023, un espace adapté aux personnes à mobilité réduite a été créé. Cet espace de 6m² est ouvert pour les enfants comme pour les adultes qui ont un handicap moteur ou porteur de polyhandicap. Il est équipé d'une table à langer et d'une chaise adaptable pour les toilettes.



Photo de l'espace de change et sanitaire adapté au parc Mosaïc

LES ÉDITIONS DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
2, boulevard des Cités Unies - CS 70043 - 59040 Lille Cedex

Photographies: MEL - Alexandre Traisnel, Samuel Amez / Direction de la Communication
Impression: MEL - Ressources partagées

Achevé d'imprimer en août 2024



MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

2 boulevard des Cités Unies

CS 70043

59040 Lille Cedex

T. +33 (0)3 20 21 22 23

■ lillemetropole.fr

